



Compte-rendu de la réunion du 23 août 2024

A cette réunion étaient présents :

Le bureau :

Christophe Lambolez (Président), Thomas Pascal (Vice-président), Anelli Carole (Trésorière), Delouche Didier (Secrétaire), Carton Estelle (secrétaire adjointe).

Membres :

Mmes : Delouche Elisa, Didion Pierrette, Ganneau Nathalie, Gasnier Ferminé, Grenet Claudine, Hocine Mariannick, Monicault Chantal, Roquet Jeanine.

Mrs : Dalla-Torre Sébastien, Didion Robert, Doisteau Noël, Dutruel Roger, Geser Robert, Monget Thierry, Thomas Arnaud.

Excusés :

Mmes : Blandin Christel, Brendlin Noëlle, Doisteau Angélique, Doisteau Michèle, Geser Marcelle, Guenot Annick (Trésorière adjointe), Maire Chantal, Sauvageot Sandrine.

Mrs.: Bollet Nicolas, Brendlin Éric, Roquet Sylvain, Guenot Lucien, Maire Yves, Piget Stéphane, Spitzer Luc.

Absents :

Mme : Maire Aude, Orry Monique.

Mrs: Maire Florian, Orry Daniel, Yousfi Abdel.

Ordre du jour :

- Compte rendu des Feux de la Saint Jean,
- Compte rendu de la soirée du 13 juillet,
- Présentation de la journée de convivialité,
- Préparation du vide grenier,
- Dates des manifestations 2025,
- Questions diverses.

Le Président remercie les présents.

Il propose ensuite de rapporter le bilan rapide du marché et feu de la St Jean et de la soirée du 13 juillet.

Compte rendu des Feux de la Saint Jean,

Cette année nous aurions dû avoir 21 exposants, malheureusement 2 ont déclaré forfait (un en raison des conditions météo mais avait prévenu, l'autre sans prévenir et surtout qu'il n'avait pas réglé son emplacement ... il souhaiterait venir à la foire aux vins et fromages ... il peut toujours candidater !). Quelques difficultés à faire venir des exposants, ayant eu l'occasion d'en rencontrer sur un autre marché ils ont été clairs ... "pas rentable car très peu de vente pour le temps passé". Alors comment motiver si la clientèle ne joue pas le jeu ... en fait ce que la population apprécie c'est le feu, peut être revenir simplement au « bal » et au feu, car beaucoup de travail en amont.

Du côté de la musique, l'orchestre a été apprécié. Concernant la recette, celle-ci s'élève à 684,26€

Compte rendu de la soirée du 13 juillet,

La concurrence avec la ville d'Is-sur-Tille se fait sentir comme l'an passé la population était un peu présente jusqu'au feu d'artifice, mais absente après. Je pense qu'il sera difficile de faire revenir la population sur Marcilly-sur-Tille dans les années prochaines même en réunissant tout sur un même lieu le

feu d'artifice et le bal. Les gens préféreront se rendre à Is, ayant pris l'habitude. Même le groupe « Les Baluchards » a déploré cette situation sur sa page Facebook.

Concernant la recette, celle-ci s'élève à 1037,90€, nous avons vécu sur le stock des manifestations précédentes avec peu d'investissement.

- **Présentation de la journée de convivialité,**

Comme il avait été évoqué lors de notre dernière réunion, le comité a fait le choix d'une journée de convivialité aux bords d'un étang, avec Didier nous sommes allés voir celui de Poiseul la Grange sur les recommandations d'autres membres du comité. Un sondage vous a été envoyé afin de comptabiliser les participants.....21 inscriptions à ce jour, mais quelques membres n'ont pas répondu au 18 août ... il reste de la place !!!

Départ à 09h30 de la salle du Monument. Pour ceux qui souhaiteraient partir plus tard n'oubliez pas de prévenir le Président ou le Secrétaire pour éviter d'être attendus pour rien... Merci.

Lots disponibles : L'aéro-club de Til-Chatel nous offre un Baptême pour remercier le comité du prêt de matériel lors de sa dernière manifestation, il reste également 2 lots qui n'ont pas été réclamés suite à la foire aux vins et aux fromages (bon cadeau du restaurant le d'Is dix et un lot de maroquinerie de chez Lily boutique), le Président propose donc de les remettre en jeu lors de la journée à l'étang si nous organisons un tournoi de pétanque ou de Molki, ce qui est approuvé par les présents à la réunion.

1. Préparation du vide-greniers du 10 septembre :

Inscriptions : les inscriptions sont obligatoires et prises par Pierrette. Le paiement est exigé à l'inscription. Les emplacements sont gratuits pour les membres du Comité. A ce jour, nous avons 18 inscrits payant et 2 du Comité.

Sur suggestion de membres du Comité, des bulletins d'inscription seront déposés à la Mairie. Christophe nous indique qu'il est disponible également sur le site du Comité.

Affiches et banderoles: la pose sera faite par Christophe, Claudine et Didier le lundi 2 septembre.

Flyers : Nous avons préparé des flyers pour être distribués aux vides greniers, si certains d'entre vous ont la possibilité d'y aller. Si besoin, faire la demande au Secrétaire qui se fera un plaisir de vous en imprimer quelques uns de plus.

Le 25 Aout : Epagny, Spoy

Le 01 Septembre : Avot, Savigny le Sec, Echevannes, Chaignay

Le 08 Septembre : Til-Châtel,

Publicité : Christophe a fait inscrire notre vide grenier sur notre site, et l'annoncer dans la rubrique "Si on sortait" du "Bien Public", et sur divers sites, Estelle la publié sur notre page "Facebook".

Chapiteaux : Nous monterons les 2 grands dès le samedi matin à partir de 9h.

Tracage : il sera effectué à partir de 14h le samedi avec des bombes fluo sur la place et à la craie grasse rue du Cerceau.

Penser aux panneaux d'affichage des allées (A : B ...)

Se portent volontaires : Pierrette, Christophe, Pascal, Estelle et Robert.

Frigos et tanks à lait : Ils seront amenés le samedi après-midi avec les tables et les bancs.

Barbecue : Nous ferons du jambon braisé, des saucisses et des merguez et le reste de Hot Dog

Courses : Christophe après avoir fait l'inventaire va commander les boissons. Les frites seront commandées à Inter, les merguez et saucisses seront commandées au Carnesien.

La commande de la bière pression (6 fûts) est faite.

Le pain et les croissants (10 de chaque, nature ou chocolat) seront commandés à la boulangerie Khensa.

Une proposition est faite pour l'achat soit de 70 baguettes longues et régulières à 1,10€ soit de 200 petits pains sandwichs à 0,30€. L'assemblée approuve à l'unanimité l'option des petits pains.

Carole prévoit le fond de caisse ainsi que la monnaie pour rendre la caution des verres.

Boissons : Boissons habituelles mais doit on ajouter du rosé ?

L'assemblée est favorable à faire un essai lors de cette manifestation.

Il est pris en compte la nécessité de l'achat de pichets plastiques pour le service.

Attestations : La liste des participants devant être fourni à la Mairie à l'issue de la manifestation, il faut noter que si les bulletins ont été bien remplis lors de l'inscription, nous n'aurons pas besoin de les récolter. En cas d'inscription de dernière minute Carole et Thierry se chargeront de faire remplir un bulletin et collecteront les paiements restants pour les emplacements.

Tenue des postes : les différentes organisations des manifestations de l'an passé ont montré son efficacité, le Président propose de la reconduire.

Montage et installation le samedi à 9h00 :

- Christophe
- Éric
- Noelle
- Noël
- Robert
- Stéphane
- Sébastien
- Pascal
- Roger
- Thierry
- Elisa

Barbe à papa : 2 personnes :

- Carole
- Noelle

Barbecue : 3 personnes :

- Thierry
- Arnaud
- Pascal

Friteuses : 2 personnes :

- Sébastien
- Éric ou Didier

Service casse croute : 2 personnes :

- Chantal
- Nathalie

Caisse centrale : 2 personnes :

- Estelle
- Noelle

Boissons (bières et sodas) : 2 ou 3 personnes :

- Stéphane
- Elisa

Gaufres et crêpes : 2 ou 3 personnes :

- Jeanine
- Pierrette
- Mariannick

Café : 1 personne :

- Robert

Démontage et rangement : Nous rangerons l'essentiel à l'issue du vide grenier, concernant les chapiteaux, suivant la météo démontage dès le lundi matin avec toutes les bonnes volontés,

Tarifs :

Le prix de vente des sandwiches est fixé à 2,50€ (avec une seule saucisse ou une seule merguez)

Le jambon grillé et le hot dog à 3€

Les boissons non alcoolisées à 2,00 € l'eau à 1€ et la bière pression à 2,50€

La barquette de frites à 2,00€, la barquette de 375ml puis 1.50€ celle de 250ml afin d'écluser la réserve.

Tarif rosé à voir suivant le prix d'achat : (Vu à ls : le verre 2,00€ la bouteille 6,00€) au Comité en 2017 la bouteille ou le pichet était 8,00€ le verre à 1,50€.

La demande d'autorisation de débit de boisson temporaire est faite.

Pâte à gaufres et à crêpes : la préparation de 2 sceaux pour les gaufres et de 2 pour les crêpes sera effectuée par Jeanine et Roger (A ajuster suivant le temps). Nous ne mettrons qu'un seul gaufrier.

Arrêté municipal : les habitants de la rue du Cerceau seront avisés par courrier de la Mairie.

Accueil et placement des exposants : Rendez-vous à 5h45 le dimanche matin. Les « lève-tôt » volontaires sont : Christophe, Pierrette, Robert, Estelle, Pascal et Arnaud.

Déroulement de la journée : Pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans la tenue d'un stand en remplacement de quelqu'un au cours de cette journée ou aider une équipe, nous leur fixons un rendez-vous à 9h dimanche matin.

Divers : Nous demanderons l'ouverture du WC de la salle du Monument et la benne à La Communauté des 3 Rivières pour le débarras de fin de vide greniers.

Rangement et lavage :

Rendez-vous lundi à 17 heures :

- Barbecue
- Friteuses
- Crêpière
- Gaufrier.

Volontaires : Christophe rappelle que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues même si c'est sur une courte durée.

- **Dates des manifestations 2025,**

A voir avec la mairie la dispo des salles et du personnel.

Nous fixons le calendrier prévisionnel des manifestations 2025 :

11/01/2025 : Fête des sapins

01/02/2025 : Assemblée Générale (salle du Monument)

29 et 30/03/2025 : Foire aux Vins et Fromages

26 et 27/04/2025 : Bourse aux vélos

14/06/2025 : Feux de la St Jean

14/09/2025 : Vide-greniers

12/10/2025 : Vide-dressing et puériculture

16 ou 23/11/2025 : Bourse aux jouets (voir avec la mairie)

- **Questions diverses :**

• **Foire aux vins et fromages**

Nous avons déjà lancé les inscriptions auprès de nos exposants et nous avons à ce jour 46 réponses positives dont 26 réglées (90€).

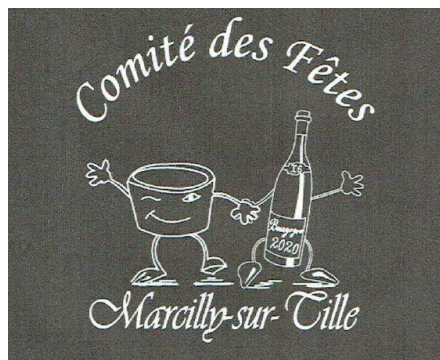
La demande de mise à disposition de la salle du COSEC a été faite pour les 29 et 30 mars prochain du vendredi soir 17h au lundi 12h et a été acceptée en date du 04 juin 2024.

Concernant les portes-verre cette année nous en avons commandé 1600 auprès de la verrerie de Bourgogne au tarif de 1,02€, or en cherchant sur le net la société « Le tire bouchon » en propose avec des tarifs dégressifs suivant la quantité. Après contact, celle-ci nous en propose à 0.56€ pour 2000 exemplaires. Ce tarif est valable jusqu'à la fin de l'année, après cette date le tarif n'est pas garanti.

Savoir si l'on commande auprès d'eux ? Réponse de l'assemblée : OUI

Quelle quantité (2000, 3000, ou plus ...) ? Réponse de l'assemblée : 5000.

Quel motif ? Celui de la foire aux vins, celui des verres du comité ou autre. L'assemblée est favorable pour une inscription simple « COMITE DES FÊTES et en dessous MARCILLY SUR TILLE » **Sans le dessin central**



De même pour les verres, la verrerie de Bourgogne nous garantie le tarif jusqu'en septembre, mêmes questions, Quelle quantité ? Couleur ou blanc le motif ? L'assemblée ne peut se prononcer pour la couleur du motif sans connaître le dessin. Le Président verra Anaïs prochainement pour une proposition de dessin.

• **Concernant les locations de Vaisselle,** nous appliquons les tarifs décidés lors de la réunion du 18 février 2015, c'est-à-dire 1 euro par personne pour 1 assiette, 1 verre ballon, 1 flute avec les couverts soit 0.25€ par article.

Par 2 fois nous avons été confrontés à des problèmes de fond, certaines personnes souhaitant avoir 2 verres ballon et 2 assiettes par personne ce qui en pénalise d'autres, nos stocks n'étant pas illimités. A cela viennent également s'ajouter les tasses et les assiettes à dessert et en plus, depuis leur acquisition, des verres à eau.

Quel tarif appliquer dès que les quantités prévues sont dépassées ???...

Le Président propose que pour chaque article soit appliqué le tarif de (0.10€ ; 0.15€, 0,25€ ... ou autre), ces différents tarifs correspondant à ce qu'il a pu voir sur d'autres sites. Après débat l'assemblée se prononce majoritairement pour un prix de 0,20€ par article. Sachant qu'il y avait très souvent une assiette à dessert par personne en plus ce prix revient au même pour la quantité prévue par personne lors de la réunion du 18/02/2015. Ce tarif sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2025.

Avec Estelle, nous avons refait l'inventaire, pour mieux répondre aux sollicitations. Nous nous sommes aperçus qu'il y a des erreurs notamment de la perte de pichets (cassés, usés ou égarés) (exemple sur le site il y a 37 pichets alors que nous n'en n'avons en réalité que 18), et de l'acquisition de verres à eau

L'assemblée décide que la vaisselle obsolète (anciens verres à eau, assiettes dépareillées, etc. ...) sera mise en vente au vide grenier.

• **Rénovation du site internet :**

Christophe a sollicité Vincent Sauvageot qui a réalisé le site de la ville d'Is-sur-Tille. Nous avons fait une première réunion, celui-ci a pris la main sur notre site ce qui a permis d'annoncer le vide grenier. Il est en train de regarder ce qu'il y a sur d'autres sites équivalents afin de pouvoir travailler

sur la confection d'un site compatible ordinateur, tablette et smartphone qui vous sera présenté dès que possible.

- Demande de la COVATI :

Celle-ci nous a sollicités pour une prestation buvette avec restauration à l'occasion de la soirée piscine du 31 août. Le Président a décliné l'invitation pour 2 raisons : la première étant que c'est la veille de notre sortie convivialité et la deuxième qu'il faut que d'autres associations soient impliquées et éviter ainsi d'être traité de privilégié (chose qui nous est déjà venue aux oreilles).

- Trésorière :

A notre grand regret, Carole a appelé Christophe, pour lui annoncer qu'elle souhaitait passer la main de la trésorerie mais qu'elle finirait le bilan comptable en cours et resterait au comité. Si des personnes se sentent l'âme, son poste sera donc à pourvoir lors de la prochaine assemblée générale. Afin d'organiser cette élection, vous pouvez dès à présent vous faire connaître auprès du Président ou du Secrétaire.

Carole nous indique qu'elle souhaitait finir l'année en double avec la personne qui prendrait le poste pour la former sur le logiciel de comptabilité.

Page Facebook :

Estelle en est devenue la correspondante.

- Ancien plancher de bal :

Nous pensions l'avoir vendu, c'est raté ... la somme proposée (350€ négociable) ne convenant pas. Qu'en faire vue l'état des planches (trous de vis) ? L'assemblée propose sa mise en vente sur « Le bon coin ». Noël s'en charge. S'il n'est pas vendu d'ici la fin de l'année, une distribution sera faite aux membres qui en feraient la demande.

- Dernière minute :

La Mairie nous sollicite pour la mise à disposition d'un grand chapiteau, des tables et des bancs pour la Cérémonies du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la ville qui aura lieu le samedi 07 septembre à 16h30. Tout le matériel sera mis en place dans la journée avec des élus.

L'ordre du jour étant épuisé, Christophe remercie chacune et chacun de sa participation et clôt la réunion.

Pour information :

Le Comité d'organisation de la Foire aux Vins et fromages se réunira le mardi 10 septembre.

Le Comité d'organisation des Feux de la St Jean se réunira le mardi 24 septembre.

Si vous avez des idées à proposer ou des questions à poser à ces comités n'hésitez pas à les faire parvenir par mail au secrétaire.

**Prochaine réunion
Organisation du « Vide-dressing »
vendredi 27 septembre 2024 à 20h30
Salle du Monument**

Le président
Christophe Lambolez

